

International, transversal, démocratique

Marcel Caballero

Vice-président du CIRIEC-France

Président d'honneur de l'Institut de Coopération Sociale Internationale



Constitué de sections nationales, le CIRIEC est aujourd'hui probablement le premier réseau mondial de recherche et d'information sur l'économie collective. Ses commissions scientifiques, nationales et inter-

nationales, ses conférences et congrès internationaux, son Agora de l'intérêt général, son Prix Edgard Milhaud et ses publications n'ont pas d'équivalent.

Par comparaison avec d'autres organisations, le CIRIEC se caractérise par sa dimension internationale, son parti-pris d'englober dans le concept transversal d'économie collective à la fois l'économie publique et l'économie sociale, et par son fonctionnement démocratique.

International

Dès l'origine, il y a plus d'un siècle, le fondateur du CIRIEC, le professeur Edgard Milhaud, eut la présience de ce que l'on a appelé plus tard la mondialisation. Titulaire de la chaire d'économie politique de l'Université de Genève, depuis 1902, et fondateur, en 1908, de la revue « *Les Annales de l'économie collective* », proche de Jean Jaurès et d'Albert Thomas, Edgard Milhaud inscrit ses écrits et son activité au Bureau International du Travail (B.I.T.) au service d'une organisation économique et sociale du monde susceptible d'assurer la justice sociale, donc de contribuer à la paix.

À 75 ans, il crée le Centre International de Recherche et d'Information sur l'Economie Collective (CIRIEC), à l'instar de l'Association

internationale pour le progrès social, créée en marge du BIT.

Le CIRIEC, même s'il a modifié son intitulé pour ne pas être confondu avec la caricature collectiviste qui a eu cours à l'Est de l'Europe, est resté fidèle à cet héritage en adaptant ses travaux à l'évolution du contexte économique et social.

Transversal

Le CIRIEC s'intéresse à l'ensemble des secteurs économiques orientés vers le service de l'intérêt général et collectif :

- l'action de l'État et des pouvoirs publics régionaux et locaux dans les domaines économiques (politique économique, régulation) ;
- les services publics, les services d'intérêt général ainsi que les entreprises publiques et mixtes aux niveaux national, régional et local ;
- l'économie sociale : coopératives, mutuelles et associations sans but lucratif.

Démocratique

Les sections nationales organisent leurs travaux en toute autonomie, dans le cadre d'orientations générales communes définies par l'assemblée générale. Elles prennent les décisions et contribuent aux moyens de fonctionnement sur la base du principe coopératif d'égalité. Les fonctions électives sont bénévoles.

Ainsi, depuis plus d'un siècle, le CIRIEC poursuit l'œuvre engagée par Edgard Milhaud en apportant sa contribution à l'illustration, mais aussi à la défense, d'une économie démocratique au service du plus grand nombre.

Quelle France dans dix ans?

Jacques Fournier

Conseiller d'Etat, ancien Président de Gaz de France et de la SNCF,
Président d'honneur du CIRIEC-France



C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance, au cours de l'été, du rapport du commissariat général à la stratégie et à la prospective (le CGSP, qui s'est donné une nouvelle appellation, France Stratégie) intitulé « Quelle France dans dix ans ? ». C'est un document de lecture parfois difficile mais stimulante, qui ouvre des pistes à la réflexion et dont les conclusions, même si je ne partage pas plusieurs d'entre elles, méritent d'être examinées avec attention. Ceci dit tout laisse penser qu'il restera sans grande portée.

Une opération politique avortée

La commande de ce rapport a été passée à grands sons de trompes en août 2013. Le gouvernement, nous expliquait-on alors, allait s'engager dans une nouvelle étape de son action. Les mesures immédiates avaient été prises, on attendait un prochain retournement de la courbe du chômage, le moment était venu de se projeter dans l'avenir et de dresser les contours de la société à construire dans la prochaine décennie. De quoi donner enfin aux français quelques raisons d'espérer.

Le rapport était quasiment prêt en janvier 2014. Sa publication a été différée en raison des échéances politiques qui auraient pu nuire à son impact (élections municipales, changement de gouvernement). Il est enfin sorti en juin 2014, dans ce qu'il faut bien appeler l'indifférence générale. Le nouveau Premier ministre n'avait pas jugé utile d'évoquer la démarche dans son discours de politique générale. Les ministres concernés ne se sont pas précipités pour commenter le rapport, c'est le moins qu'on puisse dire. Certains d'entre eux, et non des moindres, se sont en privé déclarés « déçus », et, au moment où j'écris ces lignes, il ne semble pas qu'une suite officielle quelconque ait été donnée aux recommandations de France Stratégie. Aurait-il pu en aller autrement ? Il est évident que le gouvernement a eu ces derniers temps beaucoup d'autres soucis. Mais, au delà de ces raisons circonstancielles, c'est le statut même du rapport qui en affaiblit inévitablement la portée.

Nous sommes en présence d'un document bien écrit, solidement étayé, pour la préparation duquel s'est déroulé un vaste processus de consultations,

(contributions de personnalités, avis d'experts, de think tanks, des partenaires sociaux, débats publics, consultations en ligne, sondages). Mais il n'y a pas eu, à la différence de ce qui se passait autrefois au commissariat général du Plan, une véritable concertation.

Le rapport est un travail d'experts, particulièrement intéressant compte tenu de l'ampleur de son champ et de la qualité de ses auteurs, mais dans lequel ne peuvent *a priori* se reconnaître ni les forces vives du pays, qui n'ont pas été en tant que telles associées à sa préparation, ni les administrations publiques vis à vis desquelles il n'a aucune autorité particulière. Il pourrait être un élément de base pour une démarche qui se poursuivrait et qui viserait à dégager un large consensus sur des orientations à long terme. On s'engagerait alors dans quelque chose qui ressemblerait à la planification. Mais rien ne me permet de penser, et je le regrette profondément, qu'un tel processus soit aujourd'hui envisagé. Ceci n'interdit pas, bien au contraire, de commenter ce rapport et de s'interroger sur la pertinence de ses analyses et de ses recommandations. C'est ce que je ferai ci-dessous en formulant quelques observations générales et en approfondissant l'analyse sur les thèmes qui me tiennent à cœur.

Une étude comparative et prospective intéressante

La présentation du rapport est originale à plusieurs titres. Mais son contenu reste dans la ligne des orientations du moment.

1 - Les auteurs du rapport n'ont pas hésité à s'engager, ce qui n'est habituellement pas le cas dans des documents de ce genre, sur le *terrain des institutions et de la politique*. On le constate dès le départ avec l'énoncé de l'un des grands objectifs fixés pour la France en 2025 (« *une République qui unit* »). On le retrouve au chapitre 6 qui détaille les actions à mener pour instaurer une « *démocratie de la confiance* ». Mise en œuvre de l'interdiction du cumul des mandats, déprofessionnalisation de la vie politique, simplification de l'exécutif, refonte de la carte territoriale, incitations à l'engagement citoyen : ces recommandations et quelques autres figurent au menu proposé et l'un des indicateurs de la réussite devrait être, nous suggère-t-on, une participation de 70% aux élections législatives. A ces objectifs de fond le rapport ajoute des conseils méthodologiques, sur le rythme des réformes (chapitre 4) et sur la démarche stratégique

(chapitre 14). Je ne suis pas sûr que nos responsables politiques soient prêts à approfondir les 10 pages dans lesquelles on leur propose, à partir de savantes études théoriques, les éléments du choix d'une stratégie de réforme (pages 307 à 317 « *Comment séquencer les initiatives ?* »). Du moins peut-on penser qu'ils seront d'accord avec la conclusion à vrai dire peu surprenante de cette analyse sophistiquée « *On ne peut guère concevoir de programme de transformation qui soit à la fois consensuel, peu coûteux, favorable à l'équité et susceptible d'effets immédiats* ». La quadrature du cercle n'est pas encore trouvée.

Cette incursion dans la politique part d'une bonne intention. Elle se révèle parfois maladroite. Mais après tout pourquoi pas ? La réflexion objective peut porter sur ce domaine comme sur d'autres à condition d'être conduite sans parti-pris et sur des bases scientifiques.

2 - *Le rapport est centré de bout en bout sur des comparaisons internationales.* Ainsi assigne-t-il à la France en 2025 l'objectif d'être « *un des dix pays au monde où l'on vit le mieux* » et de se situer « *dans le premier tiers des pays européens pour l'emploi* ».

Tout le chapitre 3 sur « l'état des lieux » est nourri par le rapprochement entre les évolutions de la France et celles de 16 autres pays d'un niveau de développement comparable au cours de la période 1988-2012. On peut discuter sur le choix des indicateurs retenus mais la démarche est utile et a une vertu pédagogique indéniable. La conclusion générale est mesurée et inattendue à certains égards : nous avons gagné des places sur certains terrains (indice de développement humain, investissement des entreprises), perdu sur d'autres (dette publique, PIB par tête, performances en mathématiques) et nous sommes restés au même niveau, par rapport aux autres, sur le terrain de l'emploi.

Particulièrement intéressant me paraît être aussi le tableau de la page 125 qui montre comment dix pays ont réagi à la crise entre 2008 et 2013. Là où le FMI avait prévu pour tous une croissance, très forte ou assez forte, la Chine reste sur sa courbe ascensionnelle, la Pologne fait presque aussi bien, les Etats-Unis, l'Allemagne et la Suède décrochent un peu mais reprennent leur progression, la France, le Royaume-Uni et le Japon commencent par plonger mais retrouvent leur niveau initial, l'Italie et l'Espagne enfin restent sur la pente descendante. Les comparaisons faites dans le même chapitre sur les performances sociales comparées de quatre pays en 2012 (France, Allemagne, Suède et Royaume Uni) sont à examiner de près. Elles tendraient à montrer que la France, tout en dépensant plus, ne fait pas mieux que les autres. La question mérite d'être approfondie. On peut regretter que, sur ce point comme sur d'autres, et sans doute pour faire court, le rapport ne comporte pas les éléments d'information qui permettraient une discussion critique sur les sources et la méthodologie utilisées.

C'est France Stratégie qui a choisi les items, effectué les calculs et présenté les résultats. Il nous est demandé de lui faire confiance. Certains, dont je suis, aimeraient pouvoir entrer davantage dans le cheminement de cette analyse.

3 - *L'architecture du rapport est complexe.* On commence par un tableau d'ensemble du Monde, tel

qu'il risque d'être, et de la France, telle que l'on voudrait qu'elle soit, en 2025 (Première partie, « *Dans dix ans* »). Viennent ensuite (2^{ème} partie, « *Ce qui nous entrave* ») des observations sur la situation de départ, les obstacles à surmonter et les choix qui devront être faits. La troisième partie (« *Nos objectifs à dix ans* ») reprend les huit grands objectifs que, selon France Stratégie, la France pourrait se donner à l'échéance de dix ans (« *une démocratie de la confiance, une égalité républicaine effective, un Etat entreprenant et économe, un développement responsable, une société décloisonnée et ouverte sur le monde, une économie du mouvement, un modèles social lisible et inclusif, une Europe force d'entraînement* ») et elle propose pour chacun d'eux des indicateurs de réussite. Il ne reste plus qu'à décrire « *un chemin* » dans la dernière partie. Cette présentation, on ne saurait a priori le lui reprocher mais c'est tout de même un handicap, s'affranchit des classifications habituelles et ne fait sans doute pas ressortir assez nettement les grands axes de la politique préconisée.

Les indicateurs sont de nature très diverses. Certains sont calés sur les agrégats classiques de la comptabilité nationale. Beaucoup - trop à mon gré - renvoient à des enquêtes de satisfaction ou à des sondages d'opinion. Nombre d'entre eux sont inattendus, ce qui ne leur interdira pas de pouvoir être pertinents (par exemple la proportion des dépenses publiques locales réalisées via les intercommunalités ou celle de l'occupation par des non fonctionnaires des emplois pourvus en Conseil des ministres). Ne figurent pas dans leur liste certains que l'on s'attendrait à y trouver : ainsi après avoir fortement insisté, à juste titre, sur la nécessité d'une action forte visant à satisfaire à 100% les besoins en matière de garde de la petite enfance, le rapport ne fait pas figurer sur ce point un indicateur qui aurait été pourtant facile à formuler.

Le langage du rapport, enfin, est celui de l'expert cultivé. Bien écrit mais pas toujours à la portée du grand public. On y voit apparaître des concepts originaux (*classes créatives, artificialisation du territoire*, par exemple). Mais les truismes et les balancements précautionneux n'y manquent pas non plus. Bien des indications, faute de vouloir mettre des points sur les i, restent allusives. Le tout, cependant, est incontestablement de bonne facture.

La lecture du rapport d'ensemble peut être utilement complétée par celle des cinq rapports thématiques qui, sur les thèmes principaux, en précisent les analyses et les orientations. On peut les trouver sur le site de France Stratégie. Mais qui ira se donner la peine de les lire ?

4 - *L'orientation générale du rapport le situe, sans surprise, dans la ligne générale de la pensée d'inspiration libérale aujourd'hui dominante, à gauche comme à droite.* Nous serons toujours en 2025 en économie de marché. La zone Euro aura résisté aux attaques. La monnaie unique sera toujours là. Les mêmes types de contraintes continueront de s'imposer aux politiques monétaires et budgétaires. Il s'agit, en restant dans ce cadre, de retrouver la croissance et de faire remonter la France dans le classement des bons élèves du modèle occidental. Le rapport ouvre dans ce sens un certain nombre de pistes dont certaines ne

sont pas sans intérêt, d'autres sont plus discutables et dont la conciliation ne va pas toujours de soi.

Je passe sur les propositions d'ordre institutionnel déjà évoquées et je reviendrai ci-dessous sur le volet dépenses publiques, services publics et modèle social.

Pour le surplus on ne peut qu'adhérer à bon nombre des orientations esquissées, notamment dans le sens d'une société plus ouverte sur l'extérieur, d'une économie plus innovante, d'une croissance respectueuse de l'environnement. Dans toutes ces directions des suggestions intéressantes sont présentées mais il reste à préciser quelle dynamique sociale, quel cheminement politique pourraient conduire à leur mise en œuvre effective.

Le rapport, comme l'énonce le titre de l'un des cinq documents qui l'accompagnent, vise à « *réconcilier l'économie et le social* ». Il est pétri de bonnes intentions. Mais il nous laisse sur le bord de la route. Sur le « chemin » que nous suggère son dernier chapitre, il ne sera ni la boussole qui permettrait au responsable politique de trouver sa voie, ni l'étoile vers laquelle le citoyen aimerait pouvoir se diriger.

Service public, modèle social, dépense publique : des idées, des lacunes et une conciliation bien difficile

A ces sujets, qui me tiennent à cœur, le rapport général et les rapports thématiques, en particulier celui qui porte sur la relation entre l'économie et le social, consacrent de nombreux développements. Leur lecture peut être complétée par celle de deux notes d'analyse, émanant également de France stratégie et publiées en juillet 2014, dont l'une porte sur l'expérience des programmes de réduction des dépenses publiques menées dans un certain nombre de pays, et l'autre procède à une comparaison internationale des dépenses publiques par fonction. Je retire de l'examen de tous ces documents une impression mitigée. En bref, c'est intéressant mais on aurait pu mieux faire.

1 - Sur la *méthodologie* utilisée pour l'analyse des dépenses publiques et les comparaisons internationales le rapport s'en tient à la pratique la plus courante qui consiste à se référer à un agrégat global et à ignorer la différence pour moi essentielle entre dépenses de service, qui contribuent à la production nationale et dépenses de transfert qui, sauf le cas des transferts affectés, n'ont pas une incidence directe sur l'offre. L'indicateur utilisé est le rapport au PIB des dépenses publiques « primaires » (c'est à dire hors remboursement de la dette). Il est proposé au chapitre 9 de ramener ce taux de 54% en 2012 à 48% en 2025.

On pourra constater, dans la suite du rapport, que ses auteurs ont conscience de l'atout que représente pour notre pays, dans l'échange international, ce que l'on pourrait appeler « l'exportation » des services d'éducation et de santé. Il n'empêche, les ressources consacrées à ces activités sont traitées comme celles qui servent au versement des pensions de retraite ou des allocations de chômage. Les auteurs du rapport ne voient pas ou ne veulent pas voir que la production collective de services répondant à des besoins essentiels contribue, tout autant que les activités dont les produits et les services sont mis sur le marché, à la richesse de la nation.

La note d'analyse plus haut mentionnée va plus loin en procédant à partir des données d'Eurostat, à une comparaison entre la France et trois autres pays de l'union européenne (Allemagne, Suède et Royaume-Uni) des dépenses publiques classées par fonction. Elle confirme ce que l'on savait déjà, à savoir que le surplus de dépenses en France par rapport à la moyenne européenne provient principalement des transferts réalisés dans le domaine de la protection sociale et, dans une moindre mesure, des dépenses de santé et d'éducation. Elle entame une réflexion intéressante sur les marges possibles d'amélioration de l'efficacité (rapport des moyens utilisés à l'action menée) ou de l'efficacités (rapport de l'action menée aux résultats obtenus) de ces dépenses. On peut en revanche s'étonner de ce que le CGSP n'ait pas cru devoir poursuivre la publication du « tableau de bord de l'emploi public » qui avait fait l'objet d'études publiées en 2008 et 2010 par le centre d'analyse stratégique auquel il a succédé. Il s'agissait d'une comparaison très éclairante entre les « taux d'administration » des différents pays, ce taux étant défini comme le rapport entre le total des emplois financés par les prélèvements obligatoires et la population du pays considéré. Ce concept permet de mesurer mieux que tout autre la place occupée par les services collectifs et il est regrettable que son utilisation soit abandonnée.

2 - Les orientations générales ou sectorielles proposées pour *les services publics* vont plutôt dans le bon sens, mais pas toujours assez loin. Sur un plan général on ne peut que se féliciter de voir le rapport proposer que l'on fasse des services publics le « fer de lance de la reconquête de l'égalité », insister sur la nécessité de donner la priorité aux actions de prévention, préconiser une meilleure allocation des moyens du service public en fonction des besoins des populations auxquelles il s'adresse, préconiser le développement de l'utilisation des outils numériques. A partir de là l'ancien membre du Commissariat Général du Plan que je suis aurait aimé trouver, pour chaque grande fonction collective, les éléments d'une stratégie de développement. C'est bien le cas en ce qui concerne l'éducation et la formation, domaines sur lesquels le rapport revient à de nombreuses reprises et pour lesquels il met en avant un certain nombre d'objectifs auxquels j'adhère largement. Ce sont, entre autres, la satisfaction à 100% des besoins de garde des jeunes enfants, vue comme la mesure qui, plus que toute autre, peut contribuer à rétablir l'égalité des chances ; la priorité donnée à l'enseignement primaire pour lequel nous sommes en retard par rapport aux autres pays, par rapport à l'enseignement secondaire, pour lequel nous dépensons plus, notamment en raison d'une pratique excessive des redoublements ; la lutte contre le « décrochage » scolaire que l'on voudrait pouvoir diviser par trois d'ici 2025 ; la création d'un véritable droit à la « seconde chance » par une réforme en profondeur du système de la formation continue ; l'ouverture de l'enseignement supérieur sur l'international par l'accueil d'un plus grand nombre d'étudiants étrangers et l'encouragement donné aux séjours à l'étranger des étudiants français.

Le rapport est en revanche beaucoup plus court sur les problèmes de la santé, qui auraient mérité à mon sens

un traitement plus approfondi, et, s'il se veut plus offensif sur le terrain du logement, dont il souligne à juste titre le coût particulièrement élevé dans notre pays, il me paraît dans ce domaine moins convaincant, L'approche du sujet reste partielle et la réalisation du principal objectif fixé, à savoir la réduction de 30% des prix des logements, en euros constants, d'ici 2025, ne me paraît pas aller de soi.

Enfin un sujet transversal, pour moi très important, et à propos duquel des progrès ne peuvent être acquis que sur la base d'une action menée sur le long terme, n'est abordé par le rapport qu'à la marge, alors que l'on aurait dû à mon sens en faire un axe d'action essentiel pour l'ensemble des services publics : c'est celui de la réduction des inégalités territoriales et de la fracture qui s'est creusée entre zones urbaines relativement prospères, banlieues plus ou moins difficiles et quartiers périurbains devenus bouillons de culture du Front National. Sur ce problème majeur de la société française, qui concerne toutes les administrations (non seulement l'éducation mais aussi la police, la justice, le logement, la culture et bien entendu l'emploi) il eut été possible de proposer des objectifs à long terme et un cheminement vers leur réalisation. Le rapport ne le fait pas et je le regrette.

3 - A propos de ce qui est dit sur *le modèle social*, l'orientation générale du rapport doit être saluée. Il n'enfourche pas le discours libéral poussant au détricotage de la législation du travail et au démantèlement de la protection sociale. Il cherche à préserver ce modèle et pour cela à l'adapter aux nouvelles réalités, en le rendant plus « lisible et inclusif ». On ne peut récuser le principe de cette approche. Ceci dit les propositions faites ne sont pas toujours elles-mêmes très lisibles et on a parfois l'impression que leurs auteurs marchent sur des œufs, qu'ils conservent par devers eux un certain nombre d'arrière pensées.

S'agissant du régime du travail, les propositions faites aux chapitres 10 et 12 concernant l'évolution respective du salaire minimum et des salaires de branche, l'instauration, dans le prolongement du CICE et du pacte de responsabilité, d'une progressivité dans le niveau des cotisations patronales, le développement de la participation des salariés à la gestion des entreprises, l'incitation faite (comment ?) aux employeurs d'améliorer la qualité des emplois offerts, la mise en place d'un compte personnel d'activité, sont autant de pistes qu'il faudrait pouvoir explorer avec les partenaires concernés. S'engagera-t-on dans cette voie ?

Sur l'organisation et le niveau de la protection sociale, le rapport est beaucoup moins précis. Il prône à plusieurs reprises le « découplage » entre croissance et déficit de la protection sociale. Je n'ai pas réussi à comprendre ce que cela voulait dire exactement. Il est probable que, dans l'esprit des auteurs du rapport, la réduction des dépenses publiques doive porter en priorité sur les transferts sociaux. C'est un choix qu'il aurait fallu argumenter.

Curieusement s'agissant d'un rapport de ce type, la perspective démographique est quasiment absente et, sauf pour ce qui est du problème de la garde des jeunes enfants, les orientations possibles de la

politique familiale et leur faisabilité ne sont pas discutées.

Reste enfin, toujours à propos du modèle social mais débordant évidemment sur le côté économique, ce qui me paraît être une grande lacune. Peut-être l'ai-je mal lu mais je n'ai pas trouvé dans le rapport la réflexion d'ensemble qui m'aurait paru naturelle sur la fiscalité et, plus largement, le régime des prélèvements obligatoires. Les pouvoirs publics ont laissé se développer dans ce domaine un phénomène de « ras le bol » qui a pris des proportions inquiétantes. Les propositions du candidat Hollande sur la fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG dans un impôt unique et progressif prélevé à la source, l'initiative du Premier ministre Ayrault en faveur d'une remise à plat de la fiscalité, n'ont eu aucune suite. Le moment serait pourtant venu de dégager dans ce domaine des perspectives à long terme.

4 - Quid de *la synthèse* entre les solutions proposées sur les différents points évoqués ci-dessus ? Dans le même temps où il préconise une réduction de six points du rapport des dépenses publiques au PIB, le rapport veut faire monter de 65 à 80 % le taux de satisfaction des usagers des services publics, faire passer du 20^{ème} rang au premier tiers des 27 pays européens le taux de satisfaction des salariés sur leurs conditions de travail et faire baisser, pour qu'il se situe désormais lui aussi dans le premier tiers, le taux de ressenti des discriminations pour lesquelles la France est aujourd'hui avant-dernière.

Comment les français pourront-ils être de plus en plus contents à tous égards avec moins d'argent public ? La réponse est donnée en quelques lignes, page 203. Il faut réaliser « *d'importantes économies structurelles résultant à la fois d'une réévaluation des politiques, d'une réorganisation des structures et d'un réexamen des missions* ». Ces économies représenteront trois points du PIB. L'autre moitié du chemin pourra être effectuée par « *les mesures assurant le respect des normes d'évolution des dépenses de l'Etat* ». Mais il faudra aussi, « *bien entendu envisager des économies structurelles supplémentaires pour financer les priorités de l'action publique, dont les dépenses nouvelles en faveur de la petite enfance et de l'enseignement primaire proposées dans ce rapport* ». Et voilà pourquoi votre fille est muette.

Ce que l'on se propose de faire en France a été fait ailleurs nous dit France Stratégie dans la note d'analyse évoquée plus haut intitulée « *Réduction des dépenses publiques : les leçons de l'expérience* ». Les programmes mis en œuvre dans divers pays de l'OCDE et de l'Union européenne, avant et après la crise, y sont évoqués. Les dépenses, en effet, ont été réduites dans ces pays, au moins pour un temps. Mais avec quels effets économiques et quelles retombées sociales ? Il faudrait pouvoir approfondir ces questions.

...

On l'aura compris, je trouve que le travail qui nous vient ainsi d'un lieu qui me reste cher, la rue de Martignac, est certes imparfait mais stimulant. Il donne à réfléchir à tous ceux que préoccupe l'évolution de l'action publique. Puisse-t-il aider le gouvernement à ne pas garder le nez sur le guidon. Il faut voir loin pour pouvoir avancer.

...

TRAVAUX DU CIRIEC

30ème Congrès international



Par la recherche et l'information, le CIRIEC se situe, depuis un siècle, au croisement de l'économie publique et de l'économie sociale. Ses congrès internationaux sont un moment attendu de débats et de propositions. Ils se tiennent tous les deux ans et réunissent quelque 500 chercheurs et praticiens du monde entier, membres ou non du CIRIEC.

Les Congrès du CIRIEC fournissent un cadre de discussion fondé sur la recherche et l'innovation, avec l'objectif d'illustrer la contribution de l'économie d'intérêt collectif à la résolution des enjeux économiques et sociaux mondiaux dans le cadre d'un changement global qui devient de plus en plus nécessaire.

La 30^{ème} édition se tiendra à Buenos Aires (Argentine), du 29 au 31 octobre 2014. Elle se déroulera sous forme de sessions plénières, dont des conférences magistrales, d'ateliers en simultané avec des expositions, des débats et la présentation de travaux scientifiques.

Les intervenants français s'emploieront à démontrer les synergies positives qui résultent de l'intervention combinée de l'économie publique et de l'économie sociale.

- **Alain Arnaud**, président du CIRIEC-France, plaidera pour la réappropriation de l'action publique et des biens communs.
- Le professeur **Philippe Bance**, président du conseil scientifique international du CIRIEC et de la commission Economie publique du CIRIEC-France, présentera ses réflexions sur l'enseignement de l'économie hétérodoxe.
- **Thierry Beaudet**, président du Groupe MGEN, traitera de l'accès aux soins et de la solidarité.
- **Jérôme Faure**, chef de la Mission de l'Innovation, de l'expérimentation sociale et de l'économie sociale, présentera les innovations technologiques, réseaux d'information et réseaux sociaux.
- **Yves Kottelat**, secrétaire général Territoriaux de la Fédération des personnels des services publics et de santé FO, illustrera l'impact social des politiques territoriales.
- **Jean-Manuel Kupiec**, directeur général adjoint de l'OCIRP, animera l'Atelier « Accès aux soins de santé »
- **Jérôme Saddier**, directeur général de la Mutuelle Nationale Territoriale, traitera de jeunesse et initiatives d'entreprises sociales.

>>> <http://www.ciriec-30congress.org/>

5^{ème} Conférence internationale de recherche en économie sociale

L'économie sociale dans un monde globalisé



Tous les deux ans, dans l'intervalle des Congrès internationaux, une **Conférence internationale de recherche en économie sociale** réunit plusieurs centaines de chercheurs et praticiens du monde entier qui sont invités par le CIRIEC à partager leurs travaux et expériences.

Les contributions font l'objet de publications, en particulier dans les Cahiers de recherche du CIRIEC.

La prochaine Conférence se tiendra à Lisbonne (Portugal), du 15 au 18 juillet 2015.

La section portugaise du CIRIEC est chargée de l'organisation pratique de la conférence.

>>> ciriec@ulg.ac.be

Dîner-débat du CIRIEC-France

Les services à la personne : quoi de neuf ?, sera le thème du prochain dîner-débat du CIRIEC-France.

Paris, 10 décembre 2015.

>>> info@ciriec-france.org

Agora de l'intérêt général et de l'économie sociale



Comme nous l'avons déjà annoncé, le CIRIEC a lancé un outil d'information et de partage des connaissances "***Agora de l'intérêt général et de l'économie sociale***". Il s'agit d'une base de données articulée en deux axes. L'un est un répertoire des membres comportant un CV détaillé avec les centres d'intérêt, les publications, les disciplines, les domaines de spécialisation, les types d'organisations étudiés, les régions géographiques, les angles d'analyse, les thématiques, etc. L'autre est une base documentaire sur l'intérêt général et l'économie sociale.

Ce nouveau site intranet s'adresse essentiellement aux scientifiques et experts.

>>> cedoc-ciriec@ulg.ac.be

Working Papers



Les Working Papers ou Cahiers de recherche du CIRIEC sont essentiellement destinés à diffuser rapidement des contributions issues des travaux en cours au sein des Commissions scientifiques et Groupes de travail. Ils accueillent aussi des contributions de recherche de la part des membres du réseau scientifique du CIRIEC ou issus de travaux réalisés sous l'égide des Sections nationales du CIRIEC.

Les Cahiers de recherche sont publiés dans une des trois langues officielles du CIRIEC (allemand, anglais, français) sous la responsabilité du Conseil scientifique international. Depuis 2012, la collection est indexée et disponible dans SSRN et RePEC.

Parmi les derniers titres :

- REBELO J. : [The Efficiency of the Portuguese Agricultural Credit Co-operatives Governance Model](#)
- BAUDET A. : [La mesure de l'impact social : facteur de transformation du secteur social en Europe](#)
- BANCEL J.-L./BONED O. : [Vertu retrouvée ou survie imposée, les banques coopératives dans l'après Coop Bank](#)
- APARÍCIO MEIRA D. : [The Portuguese Law on Social Economy](#)
- MAJDZINSKA K. : [Aid and Support for the Social Economy in Poland - The Case of Social Cooperatives](#)
- PCOLINSKÁ L. : [Social Economy, Its Perception and Possibilities of Its Development in Conditions of the Slovak Republic](#)
- ADAM S. : [Social exclusion and work integration: Social cooperatives for people with mental health problems in Greece](#)
- BARNA C./ VAMESU A. : [Reviving Social Economy in Romania - between emerging social enterprises in all sectors, surviving communist coops, and subsidiaries of globalization actors](#)
- GOETHALS C. : [Relation entre l'opérateur de transport public à Bruxelles \(STIB\) et l'autorité organisatrice : entre asymétrie et coopération](#)
- BANCE P./ REY N. : [The French Post](#)
- MANZI G./ FERRARI P.A. : [Statistical methods for evaluating satisfaction with public services](#)
- CLÒ S./DEL BO C./ FERRARIS M./ FIORIO C./FLORIO M./VANDONE D. : [Publicization versus Privatization: Recent worldwide evidence](#)
- SCHAEFFER C./ WARM S. : [Berliner Wasserbetriebe \(BWB\) - Water and sewage company in Berlin](#)

>>> Pour tout renseignement en vue d'une [commande](#) ou d'une [proposition de publication](#), s'adresser au [secrétariat international du CIRIEC](#).

Annales de l'économie publique, sociale et coopérative



Le volume 85 de la revue internationale du CIRIEC, *Les Annales de l'économie publique, sociale et coopérative* est paru.

Au sommaire :

- COMMUNITY AND COOPERATION: THE EVOLUTION OF COOPERATIVES TOWARDS NEW MODELS OF CITIZENS' DEMOCRATIC PARTICIPATION IN PUBLIC SERVICES PROVISION (A. MORI)
- ENRICHING WORK ENVIRONMENT IN THE WELFARE SERVICE SECTOR: THE CASE OF SOCIAL ENTERPRISES IN SWEDISH CHILDCARE (Victor PESTOFF and Johan VAMSTAD)
- DOES THE EFFECTIVENESS OF BOARD OF DIRECTORS AFFECT FIRM PERFORMANCE OF CONSUMER CO-OPERATIVES? THE CASE OF ICOOP KOREA (Eunju CHOI, Woosuk CHOI, Seungkwon JANG and Sangsun PARK)
- ANTECEDENTS TO MARKET ORIENTATION IN THE WORKER COOPERATIVE ORGANIZATION: THE MONDRAGON GROUP (Izaskun AGIRRE, Pedro REINARES and Amaia AGIRRE)
- THE DECISION TO DEMUTUALIZE: AN EXPLORATION OF THE DRIVERS OF ORGANIZATIONAL CHANGE WITHIN THE AUSTRALIAN LIFE INSURANCE MARKET (M.J. KENELEY)

- GROUNDWATER MANAGEMENT THROUGH COLLECTIVE PARTICIPATION: WHY SOME INSTITUTIONS SUCCEED AND OTHERS FAIL? (Ram RANJAN)
- THE IMPACT OF GOVERNMENT INVESTMENT ORGANIZATIONS IN MALAYSIA ON THE PERFORMANCE OF THEIR PORTFOLIO COMPANIES (Amiruddin BIN MUHAMED, Rebecca STRÄTLING and Aly SALAMA)
- THE DEMAND FOR SCHOOL MEAL SERVICE BY SWISS HOUSEHOLDS (M. FILIPPINI, G. MASIERO and D. MEDICI)

>>> Commander : [click here](#)

Le CIRIEC-Espagne en deuil



Nous apprenons avec tristesse le décès, à l'âge de 91 ans, de notre collègue le professeur **José Barea Tejeiro**, président de la Commission scientifique du CIRIEC-Espagne et co-directeur de l'Observatoire espagnol de l'économie sociale.

Parallèlement à ses travaux académiques, Barea a exercé d'importantes responsabilités. Il fut en particulier Secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale, Directeur du Budget de la présidence du Gouvernement, Président du Crédit Agricole, Conseiller de la Banque extérieure d'Espagne et de l'Institut national de l'industrie, Directeur général du Trésor et du Budget,... En reconnaissance de ses mérites, de nombreuses distinctions lui ont été attribuées, notamment la Légion d'Honneur française.

Ses travaux sur l'économie sociale font autorité, en Espagne et dans le monde. Dans la période récente, il est l'auteur du « Livre blanc de l'économie sociale en Espagne » et du « Manuel européen pour l'élaboration des comptes satellites de l'économie sociale ».

Dans l'hommage à celui qu'il considère comme son maître, **José Luis Monzon**, président du CIRIEC-Espagne, rappelle que l'on doit à José Barea « *la première définition claire et rigoureuse d'un concept d'économie sociale qui puisse être utilisé utilement pour les systèmes internationaux de comptabilité nationale* ». Il souligne que « *Barea a joué un rôle exceptionnel dans la création de la section espagnole du CIRIEC et sa consolidation comme une institution scientifique de prestige, grâce à son autorité scientifique, sa dimension morale et son indépendance de jugement, qui ont permis de consolider au sein du CIRIEC-Espagne le pluralisme, la liberté et la tolérance, valeurs indispensables pour l'épanouissement du débat scientifique et le progrès de la connaissance.* »

Pour notre part, nous conserverons de notre regretté collègue le souvenir d'un humaniste, dont l'extrême richesse du savoir et de l'expérience n'avait d'égale que la modestie. MC

NOS ADHERENTS INNOVENT

Le Crédit Coopératif investit dans Arizuka



Arizuka, plateforme de crowdfunding solidaire, et le Crédit Coopératif s'associent : la banque coopérative, pionnière dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, entre au capital d'Arizuka. Le Crédit Coopératif poursuit ainsi sa politique d'innovation dans le crowdfunding initiée depuis quelques années : via sa plateforme de dons, Arizuka apporte aux clients de la banque, structures d'intérêt général, une offre sur mesure, de nouvelles solutions de financement et un accompagnement de qualité.

L'équipe d'Arizuka, issue de la finance et du marketing, accompagne depuis deux ans les acteurs de l'économie sociale et solidaire dans leur recherche de financements complémentaires. Formation, conseil, appui technique, Arizuka propose au quotidien son expertise sur les réseaux sociaux et le Net pour que les associations puissent promouvoir leurs projets auprès d'une communauté sensibilisée.

Le partenariat avec le Crédit Coopératif permettra d'assurer le développement technologique et commercial d'Arizuka, l'évolution de la plateforme web et le renforcement de l'accompagnement aux porteurs de projets. Autant d'activités réalisées en flux tendus, exigeant ressources et engagement de la part des équipes.

>>> Projets soutenus : www.arizuka.com.

Carole Delga mise sur la coopération plutôt que sur la compétition



Pour créer des emplois non délocalisables, grâce aux Pôles territoriaux de coopération économique, Carole Delga, secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire, mise sur la coopération plutôt que sur la compétition. Carole DELGA est intervenue à la deuxième journée nationale des Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) organisée à Bercy par le Labo de l'ESS, le Réseau des collectivités Territoriales pour une économie solidaire (RTES), le Conseil National des Chambres de l'Economie Sociale et Solidaire (CNCRESS), le COORACE, et le Mouvement pour l'Economie Solidaire (MES).

Après la signature de « la Charte de la démarche collective PTCE », Carole DELGA a déclaré : « La loi reconnaît les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) qui sont à l'économie sociale et solidaire ce que sont les Pôles de compétitivité à l'économie classique (...) **Les PTCE sont des projets économiques, sociaux et innovants fondés sur la coopération. C'est une réponse aux modèles fondés sur la compétition qui détruit des emplois.** Nous voulons multiplier ces pôles de coopération pour créer des emplois non-délocalisables ».

La loi relative à l'Economie sociale et solidaire du 31 juillet 2014 renforce les politiques de développement local durable et met plusieurs outils au service du développement économique des territoires. Elle définit notamment le rôle des Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) et encadre leur soutien financier de l'Etat.

Dans cet objectif de soutien au développement des PTCE, Carole DELGA a annoncé que le prochain appel à projets aura lieu en 2015 et qu'il fera l'objet d'un suivi renforcé des services déconcentrés de l'Etat grâce aux recommandations de la mission d'évaluation du premier appel à projets, conduite par le Secrétariat Général à la Modernisation de l'Action Publique. (Pour rappel, au sens de l'article 9 de la loi ESS du 31 juillet 2014, les PTCE « sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'Économie sociale et solidaire [...], qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de formation ou tout autre personne physique ou morale pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable »)

- >>> ▪ Dossier de presse sur les Pôles Territoriaux de Coopération Economique et téléchargeable [ici](#)
- Plus d'informations sur la loi ESS et le renforcement des politiques de développement local durable [ici](#)
- Contacts presse cabinet de Carole DELGA - Sophie DULIBEAU et Anthony PORCHERON 01 53 18 44 13 sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Prochaine installation du Conseil national des services publics



Marylise Lebranchu, ministre en charge de la Fonction publique, a annoncé la mise en place rapide de nouvelles instances de concertation destinées à l'accompagnement des réformes concernant l'Etat et les collectivités territoriales.

Le Premier ministre devrait installer très prochainement le Conseil national des services publics (CNSP). Il en avait annoncé la création lors de la Grande conférence sociale, le 8 juillet dernier, en précisant que cette instance constituera "un cadre permanent de dialogue social (...) pour discuter des évolutions du service public". Elle réunira les représentants de l'Etat et des collectivités territoriales, des parlementaires, les représentants des entreprises, des salariés et des agents publics, ainsi que ceux des usagers.

La nouvelle formation spécialisée du Conseil commun de la fonction publique (CCFP), est elle aussi envisagée. L'objectif est d'organiser "fin octobre" la première réunion de cette section, a précisé Marylise Lebranchu. Ce lieu de discussion entre les représentants syndicaux des trois fonctions publiques et ceux des employeurs publics doit permettre de "faire des propositions concrètes en matière d'accompagnement des personnels".

Il faut sauver le service public



Sur le même principe que le « *Livre noir de la RGPP* », réalisé et diffusé par la Confédération FO, en septembre 2011, ce nouvel ouvrage **« Il faut sauver le service public »** a pour but de rappeler les positions et revendications de l'organisation syndicale pour la défense des missions du service public républicain, notamment en repartant d'exemples concrets au plus proche des usagers et des fonctionnaires et agents publics.

Sous la signature de **Jean-Claude Mailly**, secrétaire général de FO, le document traite des services publics de proximité, dans les trois versants de la Fonction Publique (Etat, Hôpital, Collectivités) et des organismes sociaux. Toutes les missions publiques sont abordées et les nombreux exemples locaux qui sont repris sont issus de toutes les régions métropolitaines et des DOM-TOM-COM.

« En dix ans, alors que la population française a augmenté de 4,2 millions de personnes, alors que nous traversons une crise sans précédent, les services publics – fondement de notre République, qu'ils rendent accessible pour tous les citoyens – ont été considérablement amputés. Le système social qui fait la force et la fierté du "modèle français" est remis en cause. Sous toutes ses formes (pompiers, hôpitaux, administrations, organismes sociaux...), le service public en est affaibli, et c'est une société de services marchands, à plusieurs vitesses, qui se dessine »

Avec force, en se fondant sur des exemples concrets, locaux et chiffrés, Jean-Claude Mailly rappelle la nécessité d'un service public égalitaire et républicain, fondé sur le maillage du territoire, porté et incarné par des femmes et des hommes au plus près des besoins des citoyens.

Exprimant la conviction que « *Le service public de proximité est un fondement de la République* », Jean-Claude Mailly considère que « *Faire des économies en bradant la République et en supprimant des collectivités n'est pas admissible* »

Édité par Librio (Groupe Flammarion)

>>> Commande : <http://www.amazon.fr/Il-Faut-Sauver-Service-Public/dp/2290075922>

Vers une économie "humaine" ?



« Cet ouvrage offre un regard interdisciplinaire sur cinq intellectuels liés entre eux et inspirés à la fois par le christianisme et le marxisme : **Henri Desroche** (1914-1994), **Louis-Joseph Lebre**t (1897-1966), **Henri Lefebvre** (1901-1991), **Emmanuel Mounier** (1905-1950) et **François Perroux** (1903-1987). Par delà leurs différences, ils partagent l'idée selon laquelle il serait possible d'humaniser l'économie.

Leurs thèses et leurs pratiques s'enracinent dans l'histoire. Elles invitent à réfléchir aux relations entre pensée et action, au rôle des institutions pour réduire les conflits, à l'insuffisance de l'idée de croissance par rapport à l'idée de développement appliquée à toutes les dimensions de l'être humain. Elles éclairent la diversité des articulations possibles entre l'individu et le collectif, la personne et la communauté. Elles incitent à s'interroger sur l'idée même d'économie.

Ces intellectuels ont cherché à jouer un rôle auprès des institutions, avant la guerre, pendant la guerre (y compris, pour certains, sous Vichy), après la guerre où ils ont eu toute leur place. L'étude de la genèse de leurs conceptions, de la portée et des limites de leurs actions, de leurs aveuglements ou de leurs réussites, permet de repenser les moyens politiques de lutter, aujourd'hui, contre l'inhumanité de l'économie. »

>>> www.editions-hermann.com.

AlterEcoPlus



Alternatives Economiques lance, en novembre prochain, [AlterEcoPlus](#), une nouvelle publication 100% numérique.

AlterEcoPlus poursuivra le même objectif que celui porté depuis plus de trente ans par Alternatives Economiques : aider à décrypter l'actualité économique et sociale, en France et à l'international.

Tous les jours, AlterEcoPlus, ce seront des articles, des graphiques, des chroniques, des interviews... pour mieux comprendre les mécanismes économiques, sociaux et politiques.

>>> www.decouvrir.alterecoplus.fr

La lettre FO de l'économie sociale et solidaire



Le n° 14 (septembre 2014) de [La lettre FO de l'économie sociale et solidaire](#) est parue.

Cette lettre désormais « électronique » est destinée à informer de l'actualité en matière d'économie sociale et solidaire, et des prises de position de FORCE OUVRIERE sur ces questions.

Ce numéro fait état, en particulier, de la toute nouvelle loi relative à l'économie sociale et solidaire, « *tant attendue par les structures du secteur ... mais qui ne révolutionnera ni la société, ni l'emploi, ni les conditions d'emploi de ses salariés !* »

Sommaire :

- [La loi ESS](#) ▪ [Journée SCOP du 27 juin 2014](#) ▪ [Une secrétaire d'Etat pour l'ESS](#) ▪ [Accord Jeunes du 21 février 2014](#) ▪ [La représentativité patronale](#) ▪ [La dématérialisation en question](#) ▪ [ANCV](#) ▪ [CNEPJ](#) ▪ [Article de Marcel Caballero](#) ▪ [AFOC, présentation](#) ▪ [Infos secteur](#)

>>> ccouillard@force-ouvriere.fr

Magazine Participer



Le magazine [Participer](#) est édité par la [Confédération générale des SCOP](#). Le n° 652 (septembre - octobre - novembre 2014) est essentiellement consacré à la loi sur l'Economie sociale et solidaire, adoptée en juillet dernier.

Un dossier spécial précise les mesures-phares concernant plus particulièrement les Sociétés coopératives et participatives : Scop d'amorçage, groupe coopératif, reconnaissance des coopératives d'activités et d'emploi...

A cette occasion, [Participer](#) a recueilli le témoignage de Carole Delga, secrétaire d'Etat chargée de l'ESS (photo de couverture), présente lors de la dernière Convention nationale des Scop...

>>> [Lire Participer](#)

SITE INTERNET DU CIRIEC-France

CIRIEC-France.org, le site internet du CIRIEC-France comporte, outre les informations sur l'association, son histoire, son organisation, ses activités, ses manifestations, de nombreux liens avec le réseau international du CIRIEC et ses principaux partenaires.

La collection des *Brèves du CIRIEC-France* y est disponible et téléchargeable.

>>> <http://www.ciriec-france.org>

Les Annales de l'économie publique, sociale et coopérative

Principale publication du CIRIEC, les [Annales](#) est une revue scientifique internationale, fondée en 1908 par le professeur Edgard Milhaud.

Sa vocation est la publication d'articles scientifiques originaux analysant des thèmes intéressants à la fois les scientifiques et les praticiens dans les domaines d'intérêt du CIRIEC : l'économie d'intérêt collectif.

La revue est publiée trimestriellement par Wiley-Blackwell (Royaume-Uni)
Rédacteur en chef : Fabienne Fécher (Université de Liège)

>>> **s'abonner** : <http://www.blackwellpublishing.com/subs.asp?ref=1370-4788&site=1>

AGENDA

Le mois de l'économie sociale et solidaire



Novembre sera, comme tous les ans, le **Mois de l'économie sociale et solidaire**. Organisé dans toute la France par le **Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale**, il donne lieu à de nombreuses activités destinées à faire connaître et à valoriser la contribution de l'économie sociale à la vie nationale.

- Pour télécharger la présentation du mois de l'ESS 2014, cliquez [ICI](#)
- Pour commander les outils de communication : affiches et programmes, cliquez [ICI](#)
- Téléchargez le bilan 2013 du mois de l'ESS : [régional](#) ou [national](#)
- En panne d'inspiration, faites le tour des bonnes idées : [la boîte à idées 1 & 2](#)

34^{ème} Rencontre nationale du Crédit Coopératif



La prochaine **Rencontre nationale du Crédit Coopératif** se tiendra le 21 novembre à la Mutualité sur le thème « **L'empathie pour agir** ».

« *Par la fidélité avec la raison d'être du Crédit Coopératif, nous pensons que l'engagement dans l'action est, pour chacun de nous, en lien avec les autres, une bonne façon d'avoir une maîtrise de sa vie. (...)* » affirme **Jean-Louis Bancel**, président du Crédit Coopératif. Des initiatives « *pour construire un monde meilleur* » seront présentées.

A l'occasion de cette manifestation, la Fondation Crédit Coopératif qui, depuis 30 ans, soutient les actions innovantes et exemplaires mises en œuvre dans les régions par les acteurs de l'économie sociale (associations, coopératives, mutuelles...), remettra les Prix et Trophées de l'initiative en économie sociale, dotés de plus de 150 000€.

>>> Programme : www.credit-cooperatif.coop

Colloque et Prix ADDES 2015



L'**Association pour le Développement de la Documentation sur l'Économie Sociale (ADDES)** organise son colloque annuel, le 25 mars 2015 et, à cette occasion, remettra des Prix dont la vocation est de récompenser un travail scientifique original portant sur l'économie sociale ou sur un domaine transversal qui la concerne fortement.

Les travaux concernés : thèse accompagnée du rapport de soutenance, M2, mémoires à dominante histoire, droit, économie, gestion, sociologie, soutenus à partir de septembre 2013 et non publiés. Un Prix de thèse de 2500€ et un Prix de mémoire de 1000€ seront remis.

Le choix est effectué par un Jury composé de membres du Comité Scientifique de l'ADDES. L'annonce des Prix nationaux est largement diffusée, notamment dans les universités et les diverses instances fédérales de l'économie sociale. Pour être éligibles aux Prix de l'ADDES, les travaux présentés doivent être inédits et rédigés en langue française.

>>> Toutes [les informations sur le site de l'ADDES](#)

Formations d'Alternatives Economiques

A quoi servent les banques ?

Paris, 16 octobre 2014

**Alternatives
Economiques**

Cette formation vise à comprendre pourquoi les règles qui étaient imposées aux banques n'ont pas empêché la crise financière d'éclater en 2007-2008, et à expliquer comment la régulation a été renforcée depuis lors, notamment avec les accords dits de « Bâle 3 ». Et comment elle reste pourtant insuffisante, et se heurte à la résistance du puissant lobby bancaire.

Formation animée par [Jézabel Couppey-Soubeyran](#), maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, membre associée de l'Ecole d'économie de Paris.

>>> [Programme](#) - [Inscription](#)

L'emploi des jeunes dans l'ESS

Les
**Matinales ESS
de l'Humanité**

Petit-déjeuner débat organisé dans le cadre des [Matinales ESS de l'Humanité](#)

Paris, 9 octobre 2014

Animé par [Jean-Philippe Milésy](#), RS/Consultant, avec la participation de :

- [Mohamed Oussedik](#), secrétaire confédéral CGT
- [Guillaume Chocteau](#), délégué général de Ressources Solidaires
- [Nicolas Froissard](#), vice-président du Groupe SOS

>>> Inscription gratuite mais obligatoire :

[Inscription](#)

Programme Rousseau : pour les cadres et dirigeants de l'ESS

L'École coopérative de management [Coeptis](#), le Conseil des entreprises, Employeurs et Groupements de l'Économie Sociale ([CEGES](#)) et le Centre des Jeunes, des Dirigeants et des acteurs de l'Économie Sociale ([CJDES](#)) lancent la 3e « édition ROUSSEAU », programme de formation de hautes études en économie sociale, une série de 8 séminaires pour engager les dirigeants de l'ESS sur la lecture des enjeux stratégiques des grandes entreprises de l'ESS dans un contexte d'économie mondialisée.

La 3e édition du [programme ROUSSEAU](#) recrute actuellement une vingtaine de candidats pour un démarrage à l'automne. Ce parcours attractif de perfectionnement de haut niveau a été élaboré par Coeptis à la demande des grandes têtes de réseau françaises de l'ESS. Il s'agit de permettre à des managers, dirigeants, cadres de grands comptes et de grands réseaux de l'ESS, appelés à monter en responsabilité, de comprendre les enjeux stratégiques, et les enjeux du renforcement des principes et des valeurs du secteur dans un contexte d'économie mondialisée. Il leur propose de s'inscrire dans un projet sociétal.

Cette formation est portée par Coeptis, école nationale de management des acteurs de l'économie sociale, le CJDES et le CEGES. Coeptis a été créée « par et pour » les acteurs de l'ESS. Elle propose des cycles de perfectionnement des dirigeants d'entreprise de l'économie sociale.

>>> [La fiche de présentation du Programme Rousseau](#) [Le planning prévisionnel du Programme Rousseau](#)
[Le formulaire de candidature](#)

XVe Rencontres du RIUESS

RIUESS

Les [XVèmes Rencontres du RIUESS](#) (Réseau Inter Universitaire de l'Économie Sociale et Solidaire) sont organisées à Reims, du 27 au 29 mai 2015, par le Laboratoire d'économie et gestion Regards EA6292, soutenu par la Chaire d'Économie Sociale NEOMA/URCA. sur le thème "[La créativité de l'Économie sociale et solidaire est-elle soluble dans l'entrepreneuriat ?](#)".

Les propositions de communications sont à adresser avant le 04/01/2015 à riuess2015@univ-reims.fr

>>> [Consulter l'appel avec les détails du calendrier et les contacts.](#)

ADHESION AU CIRIEC-France

Le CIRIEC est une organisation internationale non gouvernementale, créée il y a un siècle par le professeur Edgard Milhaud
Son objet est la recherche et l'information sur l'économie d'intérêt général : économie sociale, économie publique et économie paritaire

Ses travaux se réalisent à travers
des réseaux nationaux et internationaux de chercheurs, publications, colloques, congrès mondiaux, ...
Ils contribuent à l'illustration, mais aussi à la promotion des entreprises et organisations
qui partagent des valeurs de service de l'intérêt général, de non lucrativité et de démocratie économique
Le CIRIEC est présent dans quinze pays

La section française est une association sans but lucratif constituée d'adhérents, personnes physiques et morales.
Parmi ces dernières : entreprises publiques, organisations et entreprises de l'économie sociale,
organismes à gestion paritaire et syndicats

Les ressources de l'association sont essentiellement constituées des cotisations de ses membres
Les fonctions de ses responsables et animateurs sont bénévoles

Le CIRIEC-France est présidé par **Alain Arnaud**

Informations-adhésions : >>> info@ciriec-france.org

**Si vous souhaitez
contribuer à alimenter les *Brèves***



marcel.caballero@club-internet.fr

**CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION
SUR L'ECONOMIE PUBLIQUE, SOCIALE ET COOPERATIVE**

CIRIEC-France

7 passage Tenaille – F – 75014 Paris
Téléphone : 33 (0) 1 40 52 85 49 - Courriel : info@ciriec-france.org
www.ciriec-france.org



Lettre mensuelle électronique éditée par le CIRIEC-France

Rédaction : Marcel Caballero

Les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs
Ils peuvent être reproduits librement avec indication de la source